

3000 bd Gaétan-Laberge, arrondissement Verdun, H4G 3C1

Tél.: 514 765-7666 Télécopieur: 514 765-7644 Adresse électronique: mgr-richard@csmb.qc.ca Site Internet: www.csmb.qc.ca/mgr-richard



Séance ordinaire Ce mardi 5 avril 2016 À 19 heures 00

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire Mgr-Richard, tenue à la bibliothèque, 3000 bd Gaétan-Laberge, Verdun, CE MARDI CINQ AVRIL DEUX MILLE SEIZE À DIX-NEUF HEURES, à laquelle

Étaient présents : M^{mes} Nadine Mercier (parent)

Josée Lesage (parent)
Johanne Campeau (parent)
Sarah Laprise (enseignante)
Nathalie Criton (parent)
Nadine Taillon (enseignante)
Johanne Turenne (parent)
Johanne Belot (enseignante)

Élizabeth Robillard (membre de la communauté)

Orkid Ibrahim (élève de 5^e secondaire)

MM. Joël Audet (enseignant)

Robert Dupras (parent)

Étaient absents : Mmes Sigrid Gonzalez (parent)

Josianne Masse (parent)

Priscilla Robidoux-Lépine (enseignante)

MM. Sylvain Beauregard (T.E.S.)

Jean Chapdelaine (P.N.E.)
Abdellah Mazigh (enseignant)

Glenn Henden (membre de la communauté)

Assistaient également à la séance : Philippe Labrosse (directeur), Francine Catudal (ABP) et Jérôme Drouin (agent d'administration).

Ouverture de la séance et vérification du guorum

Monsieur Robert Dupras ouvre la séance du conseil d'établissement à 19h00 et souhaite la bienvenue à tous les membres.

Séance du Conseil d'établissement du 5 avril 2016 ♦ PAGE 1



3000 bd Gaétan-Laberge, arrondissement Verdun, H4G 3C1

Tél.: 514 765-7666 Télécopieur: 514 765-7644 Adresse électronique: mgr-richard@csmb.qc.ca Site Internet: www.csmb.qc.ca/mgr-richard



1. Adoption de l'ordre du jour

CE15/16-04-043

SUR PROPOSITION DE Madame Johanne Turenne, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que proposé :

	<u>MINUTES</u>
ORDRE DU JOUR	<u>Légende</u> : ❖ <u>Information</u> : (I) <u>Consultation</u> : (C
OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM	<u>Décision</u> : (D
01. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	(D) / 02
02. MODIFICATION(S) ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 FÉVRIER 2016	(D) (D) / 02
03. <u>SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 16 FÉVRIER 2016</u> 2015-10-27 – 05.01 Projet éducatif [pour adoption au C.É.] /Reporté à une da 2015-10-27 – 05.02 Plan de réussite [pour adoption au C.É.] /Reporté à une de control de contr	
04. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC	(I) / 02
05. CORRESPONDANCE, COMMUNICATIONS ET MOT DU PRÉSIDENT	(I) / 5
5.1 Modification au nombre de membres	(I) - (C) - (D) / 2
06. RAPPORT DU DÉLÉGUÉ DE PARENTS AU REGROUPEMENT SUD /M.Robert Du ☐ Projet : Loi 86	pras (I) / 5 (I) / 5
07. RAPPORT DES REPRÉSENTANTS DES ÉLÈVES	(I) / 5
08. RAPPORT DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL	(I) / 5
09. MOT DU DIRECTEUR, RAPPORTS ET RECOMMANDATIONS 09.01 Critères de sélection des directions d'école 2016-2017 / Documents déposés	(I) - (C) - (D) (I) - (C) - (D) / 05
09.02 Fonds à destination spéciale « Tournoi de golf – ÉSMR » utilisation. / □ Document déposé	(I) - (C) - (D) / 05
09.03 Calendrier scolaire 2016-2017 / Document déposé	(I) - (C) - (D) / 05
09.04 Liste des dossiers à traiter d'ici juin 2016. ∕ □ Document déposé	(I) / 05
09.05 Date des événements : Cérémonie des finissants, Honneurs et Mérites Gala sportif, Bal des finissant	(I) / 05 s
09.06 Semaine des Arts : Spectacles variés 09.07 Suivi – Projet « Murale »	(I) / 05 (I) / 05
09.08 Suivi – Chandail « Hoodie » pour les finissants (5 ^e secondaire)	(I) - (C) - (D) / 05



3000 bd Gaétan-Laberge, arrondissement Verdun, H4G 3C1

Tél.: 514 765-7666 Télécopieur: 514 765-7644 Adresse électronique: mgr-richard@csmb.qc.ca Site Internet: www.csmb.qc.ca/mgr-richard



	09.09 Journée « plein air » - possibilité d'un changement de date 09.10 Activité de financement pour un voyage par I. Lafrance en 2016-2017 / Document déposé	(I) - (C) - (D) / 05 (I) - (C) - (D) / 05
10.	<u>VARIA</u>	(I) /5
11.	DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE • 5e séance : mardi 31 mai 2016	(I) / 01
	<u>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</u> OPOSITION ADOPTÉE.	(D) /01

02. Modification(s) et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 février 2016

CE15/16-04-044

SUR PROPOSITION DE Madame Nadine Mercier, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal. **PROPOSITION ADOPTÉE.**

03. Suivi du procès-verbal du 16 février 2016

03.01 Projet éducatif pour adoption au C.É.

Reporté au C.É. de mai 2016

03.02 Plan de réussite pour adoption au C.É.

Reporté au C.É. de mai 2016

Remise du bulletin en février 2016

À la demande du Président, un tour de table est fait auprès de membres. Les parents ont bien aimé la formule. Un souhait est émis des parents, soit de reconduire la remise de cartes d'affaires avec le nom des enseignants et leur adresse courriel.

04. Période de questions du public

Aucune question

05. Correspondance, communications et mot du président

Courriel de Rudi Maghuin annonçant la Conférence « L'anxiété simplifiée » qui sera donnée le 13 avril prochain à l'école Saint-Luc, Dollard-des-Ormeaux.



CE15/16-04-045

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2015-2016 ÉCOLE SECONDAIRE MONSEIGNEUR-RICHARD

3000 bd Gaétan-Laberge, arrondissement Verdun, H4G 3C1

Tél.: 514 765-7666 Télécopieur: 514 765-7644 Adresse électronique: mgr-richard@csmb.qc.ca Site Internet: www.csmb.qc.ca/mgr-richard



Courriel reçu de la Fédération des comités de parents du Québec pour annoncer le 40 ^e Congrès de la FCPQ les 3 et 4 juin 2016
O5.01 Modification au nombre de membres ☐ Référence à la Note de service de la CSMB ☐ Formulaire A « Composition du C.É. 2016-2017 » ☐ Formulaire B ☐ Tableau indiquant la composition du C.É. de chaque école Après un tour de table,
CONSIDÉRANT la demande du Secrétariat général de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys nous demandant de l'informer quant à notre intention de modifier ou non le nombre de membres au conseil d'établissement de l'école secondaire Monseigneur-Richard pour l'année scolaire 2016-2017;
CONSIDÉRANT la consultation des membres du conseil d'établissement de l'ÉSMR telle que définie par la Loi sur l'Instruction publique;
SUR PROPOSITION DE monsieur Robert Dupras, il est résolu à la majorité :
D'approuver le statu quo quant au nombre de membres à notre Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2016-2017. PROPOSITION ADOPTÉE.
 O6. Rapport du délégué de parents au regroupement Sud ▶ Projet de Loi 86. ▶ Il a été question de favoriser l'admission à l'école publique. Pour nous donner une idée : au Collège Saint-Louis, il y a 800 demandes d'admissions; 196 ont été acceptées et 51 demandes sont en attente. ▶ Budget : Par la CSMB, il y aura une autre soirée pour expliquer les différents budgets « aux parents des C.É. ». Les informations sont à venir par courriel. ▶ Référence : M. Jean-Pierre Bédard / Une étude a été faite par la Commission scolaire, au niveau des coûts de la reprographie, dans le but de diminuer les frais chargés aux parents. □ À la demande de M. Dupras, la liste des frais chargés aux parents 2015-2016 lui sera envoyée. /par F.Catudal ▶ Le président demeure disponible à répondre aux questions des parents

Courriel de Monsieur Dupras : robertdupras@hotmail.com

▶ Course dans Verdun le 20 mai prochain : Les écoles du primaire de Verdun y

participeront en grand nombre. Des prix sont rattachés à cette activité.



3000 bd Gaétan-Laberge, arrondissement Verdun, H4G 3C1

Tél.: 514 765-7666 Télécopieur: 514 765-7644 Adresse électronique: mgr-richard@csmb.qc.ca Site Internet: www.csmb.qc.ca/mgr-richard



07. Rapport d'un représentant des élèves, par Orkid Ibrahim

Le conseil continu de se réunir de façon hebdomadaire tous les mercredis.

- ❖ Suivi sur les demandes faites à l'arrondissement. Un partenariat est fait entre la Ville de Verdun et l'ÉSMR, concernant le trajet de collectes de matières compostées qui débutera en mai prochain.
- Grande implication du conseil étudiant ainsi que des élèves du projet PIC lors de la semaine du NOUS.
- ❖ En référence au « Comité vert » : Celui-ci s'implique dans l'organisation de la semaine de l'environnement et du développement durable qui aura lieu du 11 au 15 avril. Un mot de Monsieur Labrosse pour signifier que les assiettes de carton utilisées seront compostables.
- * Radio étudiante : Plusieurs événements ont lieu et qui sont de plus en plus populaires.
- ❖ Suivi du dépôt du projet de la murale : Monsieur Voyer a déposé le 22 mars dernier la demande d'une subvention au Programme d'Art Mural de la ville centre. Une maquette devra être soumise au conseil de ville du 5 juillet pour obtenir l'ordonnance nécessaire pour réaliser une murale publique.

08. Rapport des représentants du personnel

- ▶ Un mot de l'enseignante Sarah Laprise concernant la compétition en robotique. Le festival est terminé. Les élèves de la 1^{re} et de la 2^e secondaire se sont qualifiés. Les élèves de la 3^e secondaire en FRC ont reçu le prix « Inspiration en génie pour les recrues ». Ce fut un beau festival riche en émotions. Des photos sont disponibles sur la page « Facebook FRC ».
- ▶ Un mot du directeur qui mentionne qu'aujourd'hui, nous recevions l'école IDS pour l'expo-sciences des élèves du primaire. Madame Laprise, accompagnée de ses élèves, présentait le robot qui a été conçu pour la compétition FRC dans un des kiosques.
- Suggestion d'inscrire dans le communiqué aux parents le besoin d'aller chercher des mentors en début d'année pour un gros projet, en vue de la compétition.
- ▶ Monsieur Labrosse mentionne qu'il se pourrait que nous ayons 2 groupes de Sciences 2.0. Nous attendons les réponses des ententes extra-territoriales de la CSMB.

09. Mot du directeur, rapports et recommandations

- ▶ Présentation de la consultation sur les critères de sélection des directions d'école. On se réfère aux compétences professionnelles requises référentiel de la CSMB.
- ▶ Question au président du CÉ, à savoir s'il souhaite ajouter des critères à la liste présentée? / Aucun rajout.



3000 bd Gaétan-Laberge, arrondissement Verdun, H4G 3C1

Tél.: 514 765-7666 Télécopieur: 514 765-7644 Adresse électronique: mgr-richard@csmb.qc.ca Site Internet: www.csmb.qc.ca/mgr-richard



09.01 Consultation sur les critères pour la nomination d'un directeur ou d'une directrice – année 2016-2017

🗀 Document dé	posé : Schéma créé par Richard Lambert directeur adjoint SRH CSMB,
référentiel de compétenc	es professionnelles requises pour la gestion d'un établissement
d'enseignement /	Résolution 2014-2015

CE15/16-04-046

ATTENDU QUE la Loi sur l'Instruction publique prévoit que le conseil d'établissement doit être consulté par la Commission scolaire sur les **critères de sélection** pour la nomination de directrice ou directeur d'école [Art. 96.8];

ATTENDU QU'en vertu de cet article, la Commission scolaire ne peut procéder à des nouvelles affectations ou nouveaux engagements de direction d'école sans réaliser cette consultation;

CONSIDÉRANT la demande de La Commission scolaire de communiquer la liste des critères à considérer pour toute affectation ou engagement de directrice ou directeur d'école;

SUR PROPOSITION DE Madame Johanne Turenne il est résolu à l'unanimité :

D'avoir les compétences professionnelles requises pour la gestion d'un établissement d'enseignement, situé en milieu défavorisé et multiethnique, à la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, en référence au document « Schéma créé par Richard Lambert, directeur adjoint SRH CSMB, Référentiel de compétences professionnelles requises pour la gestion d'un établissement d'enseignement ». Plus prioritairement, les éléments suivants :

- Connaissance des milieux défavorisés;
- ♦ Connaissance et grande sensibilité à l'endroit de la problématique du décrochage scolaire;
- ♦ Connaissance du milieu ethnique;
- Sensibilité à l'égard de la problématique des élèves en difficulté;
- ◆ Savoir accorder une grande importance à la vie étudiante;
- Vision pédagogique et stratégique;
- Mobilisation et valorisation du personnel;
- Encadrement du personnel et des élèves;
- Gestion des conflits:
- ♦ Résistance au stress;
- ♦ Prise de décisions;
- Relation avec la communauté;
- Ouverture aux communautés culturelles;
- ♦ Communication.

PROPOSITION ADOPTÉE.



3000 bd Gaétan-Laberge, arrondissement Verdun, H4G 3C1

Tél.: 514 765-7666 Télécopieur: 514 765-7644 Adresse électronique: mgr-richard@csmb.qc.ca Site Internet: www.csmb.qc.ca/mgr-richard



09.02 Fonds à destination spéciale « Tournoi de golf – ÉSMR » Demande d'utilisation de l'argent protégé

Suivi par le grand-livre (2015-2016)

142 ECOLE MONSEIGNEUR-RICHARD / 1 FONCTIONNEMENT 79/

79955 FONDS A DESTINATION SPECIALE

Nature dépense	Dépenses				Revenus			Solde
ivature depense	Budget	Commande	Dépense	Solde	Budget	Réel	Solde	Joide
9 Revenus						6 733	6 733	6 733

À la demande Monsieur Patrick Perrotte : Sommes d'argent ramassés en dons et commandites par le tournoi de golf ÉSMR. Nous souhaitons rénover et donner une cure de jeunesse à nos gymnases, par le retraçage des lignes au sol, repeindre les murs. S'il reste un solde, celui-ci sera à nouveau protégé pour les années subséquentes.

CE15/16-04-047

CONSIDÉRANT l'article 94 de la Loi sur l'Instruction publique;

CONSIDÉRANT le plan d'enregistrement comptable du Ministère de l'Éducation;

CONSIDÉRANT la règle de la Commission scolaire marguerite-Bourgeoys;

CONSIDÉRANT les pouvoirs du Conseil d'établissement;

SUR PROPOSITION DE Madame Josée Lesage, il est résolu à l'unanimité:

D'autoriser l'utilisation de la somme d'argent protégée.

Advenant un surplus, il sera utilisé de la façon suivante : à conserver pour le « Programme des sports de l'ÉSMR » 2016-2017.

Nous autorisons la Direction de l'établissement à effectuer tous les transferts budgétaires en relation avec cette résolution.

PROPOSITION ADOPTÉE.



3000 bd Gaétan-Laberge, arrondissement Verdun, H4G 3C1

Tél.: 514 765-7666 Télécopieur: 514 765-7644 Adresse électronique: mgr-richard@csmb.qc.ca Site Internet: www.csmb.qc.ca/mgr-richard



	10	N2	Cal	lond	lrior	cco	laire
u	14.	U3	La	eno	ırıer	SCO	iaire

Présentation du calendrier scolaire 2016-2017, présenté au CPEE le 14 mars 2016

Après vérification du directeur, il n'est pas nécessaire de faire approuver le calendrier scolaire 2016-2017

09.04 Liste des dossiers à traiter d'ici juin 2016

Document déposé.

Ajout d'un dossier : Révision/Plan de lutte à la violence et l'intimidation

09.05 Date des événements :

Cérémonie des finissants – Honneurs et Mérites – Gala sportif – Bal des fin.

Cérémonie des finissants : 21 juin à 19h / Théâtre Desjardins Honneurs et Mérites : 8 juin / A.M. – 1^{er} cycle / P.M. – 2^e cycle • Des parents du C.É. seront invités à venir remettre des prix.

Gala sportif : Date à déterminer

Bal des finissants : 22 juin

09.06 Semaine des Arts – spectacles variés

- ❖ Semaine des Arts Sur le thème « Diversité »
 - Spectacle avec Priscilla Robidoux-Lépine et 75 élèves participants
 - 1^{re} représentation le dimanche 24 avril, à 13 heures
 - 2^e représentation le lundi 25 avril, à 19 heures
 - En première partie du spectacle, il y aura une mini-pièce de théâtre
- ❖ Spectacle le 27 avril : Les Denis Drolet (levée de fonds pour le GDPL.
 - Durée : 90 minutes / les billets sont à 20 \$

09.07 SUIVI - projet « MURALE »

Donner l'aval pour la Murale.

On fera affaire avec un autre artiste, pas avec MU.

Projet total: 29 000 \$

La part école sera de 3 700 \$ à même le budget 2016-2017

Le budget est moindre qu'anticipé incluant l'entretien par l'artiste.

Tout sera soumis avec une maquette à la Direction générale de la CSMB.

En temps et lieu, le Conseil d'établissement sera consulté à cet effet.

Début – Actualisation de la murale en juillet 2016.



3000 bd Gaétan-Laberge, arrondissement Verdun, H4G 3C1

Tél.: 514 765-7666 Télécopieur: 514 765-7644 Adresse électronique: mgr-richard@csmb.qc.ca Site Internet: www.csmb.qc.ca/mgr-richard



09.08 Suivi – Chandail « Hoodie » pour les finissants de la 5^e secondaire

Le directeur fait le suivi.

Présentation du modèle aux membres : avec ou sans fermeture éclair.

Un tour de table auprès des membres est fait.

Il est suggéré d'un parent, de leur faire confiance et donc de tenter l'essai. Le Président est prêt à accepter la proposition des élèves en précisant que c'est une mise à l'essai de trois mois.

Le chandail retenu est « sans fermeture éclair ».

Amendement au code de vie

CE15/16-04-048

CONSIDÉRANT la consultation auprès des enseignants;

CONSIDÉRANT QU'UN amendement au Code de vie sera fait dans le but d'autoriser le port du « Hoodie » pour les élèves finissants de la 5^e secondaire;

CONSIDÉRANT la recommandation de Monsieur Philippe Labrosse, directeur de l'école secondaire Monseigneur-Richard;

SUR PROPOSITION DE Madame Nadine Mercier, il est résolu à l'unanimité:

• AMENDEMENT AU CODE DE VIE, POINT 5. TENUE VESTIMENTAIRE

Puisque nous sommes un établissement d'éducation, la tenue vestimentaire doit être appropriée en ce lieu, en tout temps.

- Le port du demi-costume ESMR (chandail à manches courtes; polo à manches courtes ou à manches longues; polar; chandails officiels du BUCK de couleur bleu marine; la chemise; ou tout nouvel item officiel proposé par l'école) doit être porté tel que vendu, c'est-à-dire sans modification ni altération. Le logo de l'école doit être visible et lisible en tout temps.
- Les différents chandails des équipes sportives revêtus pendant les parties peuvent être portés pour une occasion spéciale <u>avec la permission de la</u> direction.
- Le demi-costume ne doit pas être camouflé par un accessoire (ceinture, foulard, bretelles, etc.). Il est obligatoire en tout temps sur le terrain de l'école ainsi que pour toutes les activités scolaires, à moins d'une permission particulière accordée par la direction.
- Le chandail ESMR doit être porté sous le polar ESMR qui est acheté pour les temps plus froids. Cependant, une veste ou un vêtement civil à manches



3000 bd Gaétan-Laberge, arrondissement Verdun, H4G 3C1

Tél.: 514 765-7666 Télécopieur: 514 765-7644 Adresse électronique: mgr-richard@csmb.qc.ca Site Internet: www.csmb.qc.ca/mgr-richard



longues ne peut être porté que sous le chandail du demi-costume de la collection.

- [Pour les élèves finissants de 5^e secondaire seulement, il est possible de porter le chandail à manches longues créé annuellement pour la cohorte.]
- En éducation physique, en sport et en danse, ainsi que durant les activités sportives du dîner et du matin, l'élève doit porter le chandail rouge ESMR pour une question d'hygiène. Ce chandail rouge est <u>strictement interdit</u> dans les autres cours.
- Les vêtements doivent être d'allure <u>convenable</u>. Les vêtements troués; déchirés; transparents; barbouillés sont interdits, de même que le port du pyjama. Les pantalons découvrant les sous-vêtements ou les fesses sont interdits. Les jupes, les robes et les bermudas sont portés près du genou ou plus longs. La chemise du demi-costume doit être boutonnée.
- Il est interdit de circuler dans l'école sans souliers.
- Tout symbole suggérant violence, appartenance à un gang, racisme, sexisme, drogue et tous les messages qui vont à l'encontre des valeurs prônées par l'école sont prohibés à l'école et sur le terrain de l'école. Les accessoires métalliques tels que les ceintures, les colliers, les bracelets à pics et les chaînes sont interdits.
- Le port de tout couvre-chef (casquette, tuque, foulard, bandana ou autre) est permis à l'extérieur seulement. Il doit être enlevé à l'entrée de l'école et remisé au casier.
- Les manteaux, les gants, les bottes, les sacs à main, les produits cosmétiques, les produits d'hygiène et les sacs d'école doivent être remisés au casier.

D'approuver le port du chandail « Hoddie » par les élèves finissants de 5^e secondaire pour une période d'essai de trois (3) mois.

D'accepter cette modification à l'uniforme dans le Code de vie. **PROPOSITION ADOPTÉE.**



3000 bd Gaétan-Laberge, arrondissement Verdun, H4G 3C1

Tél.: 514 765-7666 Télécopieur: 514 765-7644 Adresse électronique: mgr-richard@csmb.qc.ca Site Internet: www.csmb.qc.ca/mgr-richard



09.09 Journée « plein air » - possibilité d'un changement de date

Le directeur porte à notre attention qu'il est possible que l'inauguration du « Skate Park » par la ville de Verdun ait lieu en même temps que notre journée « plein air ». Dans cette optique, nous souhaiterions déplacer la journée plein air au 19 mai. Cependant, nous sommes en attente d'une réponse finale de la ville de Verdun.

CE15/16-04-049

CONSIDÉRANT la possibilité que l'emplacement où ont lieu les activités ne soit disponible;

CONSIDÉRANT la recommandation de Monsieur Philippe Labrosse, directeur de l'école secondaire Monseigneur-Richard;

SUR PROPOSITION DE Madame Johanne Turenne, il est résolu à l'unanimité :

De déplacer la journée « plein air » au 19 mai prochain telle que proposée par le directeur de l'ÉSMR.

PROPOSITION ADOPTÉE.

09.10 Activité « financement » pour un voyage par Isabelle Lafrance Voyage culturel à Toronto – Dans le cadre du profil Odyssée de la 2^e secondaire

■ Durée du voyage : 3 nuits et 4 jours

■ Coût étudiant : 600 \$

■ Nombre de participants : Élèves de la 2^e secondaire du profil Odyssée

■ Date : Printemps 2017

 Moyens de financement : Emballage dans différents supermarchés, cartes à gratter, lave-autos, bazar, vente de hotdogs et « cupcake »

■ Début du financement cette année en prévision pour l'an prochain

Responsable du voyage et accompagnateurs :

- Isabelle Lafrance
- Frédérique Reynaud
- Mathieu Garston
- Direction responsable du voyage : Hugues Paquette-Trudeau

CE15/16-04-050

CONSIDÉRANT l'article 87 de la Loi sur l'Instruction publique;

CONSIDÉRANT la recommandation de Monsieur Philippe Labrosse, directeur de l'école secondaire Monseigneur-Richard;



3000 bd Gaétan-Laberge, arrondissement Verdun, H4G 3C1

Tél.: 514 765-7666 Télécopieur: 514 765-7644 Adresse électronique: mgr-richard@csmb.qc.ca Site Internet: www.csmb.qc.ca/mgr-richard



SUR PROPOSITION DE Madame Johanne Campeau, il est résolu à

l'unanimité:

D'approuver le projet de voyage pour Toronto ainsi que le début du financement, tel que proposé par Monsieur Philippe Labrosse, directeur de l'école secondaire Monseigneur-Richard.

PROPOSITION ADOPTÉE.

10. Varia

Projet de Loi 86:

Monsieur Labrosse informe les membres qu'un lien pour aller visionner le mémoire du projet de Loi 86, suite à la présentation de Monsieur Bertrand (DG de la CSMB), sera bientôt disponible.

Dès l'information reçue, le lien sera diffusé aux membres du C.É.

11. Date de la prochaine séance :

▶ 5e séance : mardi, le 31 mai 2016

À 18h – pour les membres / un souper sera servi.

À 18h45 – pour le public

12. Levée de l'assemblée

CE15/16-04-051

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ par Madame Nadine Mercier, à 20 heures 35, que la séance soit levée.

PROPOSITION ADOPTÉE.

Le Président : Robert Dupras	La secrétaire : Francine Catudal